

## **AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

### **1 - POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Département de l'Isère - Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport - Service PMI et parentalités

### **2 - OBJET :** Réalisation de formations obligatoires au métier d'assistant maternel agréé.

### **3 - PROCÉDURE DE PASSATION :** Procédure Adaptée (article 28 supérieur au seuil de 221 000 € HT).

### **4 - TYPE DE CONTRAT :**

L'accord-cadre avec minimum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. L'accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

### **4 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :**

29 mars 2019 à 17h

### **5 - RENSEIGNEMENTS**

L'avis d'appel public à la concurrence est consultable sur le site du BOAMP : avis n° 19-30266 envoyé le 25/02/2019. Cet avis ainsi que le dossier de consultation des entreprises est disponible sur le site

<https://www.marches-publics.info/>

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : F19DEJS-RTR001

### **6 - DATE D'ENVOI DE LA PUBLICITÉ :** 25/02/2019